

ILS VEULENT ENTERRER LA VERITE !



Suite au décès de Monsieur Ali Ziri, 69 ans, mort à Argenteuil, le 11 juin 2009,

Suite à « un arrêt cardio-circulatoire d'origine hypoxique, généré par suffocation et appui dorsal », dit l'Institut médico-légal de Paris, le 24 juillet 2009,

Suite à son interpellation par la police nationale d'Argenteuil, 2 jours avant, le 9 juin 2009, avec son ami Arezki Kerfali,

Suite au « manque de discernement des policiers interpellateurs qui n'étaient pas sans conséquence sur l'état de santé de Monsieur Ziri » et **suite** au « traitement inhumain et dégradant », selon l'avis de la C.N.D.S., dont ont été victimes les deux sexagénaires,

Suite au refus des juges d'instruction d'auditionner les policiers interpellateurs,

Et **suite** à la plainte pour outrage déposée par ces mêmes policiers contre Monsieur Kerfali, victime pourtant, et témoin du drame, appelé ainsi à comparaître au tribunal de Pontoise, le jeudi 8 mars 2012 à 9 heures,

Suite au non-lieu requis par le Parquet de Pontoise le 6 janvier 2012, dans « l'affaire Ali Ziri »,

Suite à l'injonction du Préfet du Val d'Oise faite à la mairie d'Argenteuil de bien vouloir procéder au retrait de la plaque en hommage à Ali Ziri, posée par le collectif avec le soutien appuyé, faut-il le rappeler, de la municipalité, le 14 janvier 2012,

Suite enfin à la dépose de cette plaque commémorative par cette même municipalité, le 1er février 2012,

Le collectif « Vérité et Justice » pour Ali Ziri, composé d'une trentaine d'organisations politiques, syndicales et associatives, et de citoyens, appelle à **une marche de protestation, le samedi 11 février 2012, à 14 heures**, qui partira du parc de la mairie d'Argenteuil en direction de la Sous-préfecture. **SOYONS NOMBREUX !**

Non, la vérité ne peut et ne doit pas être enterrée !

Le collectif Ali Ziri

